

**Mémoire déposé au  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement**

Par

Innovation et développement Manicouagan (CLD)  
et  
Corporation de gestion du port de Baie-Comeau

Dans le cadre du  
**Projet d'amélioration de la route 389 entre Baie-Comeau et Manic-2  
(kilomètres 0 à 22)**

Novembre 2015



---

Corporation de gestion du  
port de Baie-Comeau  
1910, avenue Charles-Normand  
Baie-Comeau (Québec) G4Z 0A8

---

## Table des matières

1. Pourquoi vous intéressez-vous au projet ?	page 2
2. Quelles sont vos préoccupations envers le projet ?	page 5
3. En quoi influence-t-il l'environnement et la qualité de vie ?	page 6
4. Ce projet est-il acceptable dans le milieu et pourquoi ?	page 6
5. Quels sont vos commentaires et vos suggestions pour améliorer le projet ?	page 7
6. L'option proposée est-elle la solution qui aurait le moins de répercussions sur le milieu ? Pourquoi ?	page 7
7. Selon vous, y a-t-il des éléments du projet qui doivent être modifiés ? Lesquels et comment ?	page 8
8. Avez-vous d'autres suggestions ?	page 8
9. Quelle est votre position quant à l'autorisation ou non du projet ?	page 8

## 1. Pourquoi vous intéressez-vous au projet ?

### À propos d'Innovation et développement Manicouagan (CLD) et de la Corporation de gestion du port de Baie-Comeau

ID Manicouagan (CLD) travaille pour les promoteurs et les quelque 1 200 entreprises sur le territoire de la MRC de Manicouagan. Il a pour mission de promouvoir le développement économique de la Manicouagan en favorisant des investissements créateurs d'emplois.

La Corporation de gestion du port de Baie-Comeau a la mission d'assurer la gestion, le développement et le bon fonctionnement des infrastructures portuaires de Baie-Comeau, permettant ainsi d'exploiter au maximum leur potentiel industriel, commercial et touristique, le tout dans une approche de développement durable.

### Un plan de développement

Les deux organismes travaillent conjointement à favoriser le développement économique de la Manicouagan en misant sur la Stratégie maritime, le Plan Nord et les spécificités propres à notre territoire : le caractère intermodal de la région, les liens logistiques présents entre le parc industriel Jean-Noël-Tessier et le port de Baie-Comeau, le carrefour des routes 138 et 389, le lien ferroviaire et les cours de triage ainsi que le traversier-rail. Une stratégie de développement des infrastructures a été mise en branle, de concert avec le milieu municipal. Chacun des six volets proposés soutient une vision intégrée de relance économique et industrielle de notre milieu :

- Zone résidentielle et commerciale
- Site industriel lourd (Parc industriel Jean-Noël-Tessier)
- Infrastructures de transport de minerai
- Desserte en gaz naturel
- Site industriel portuaire
- Port de Baie-Comeau



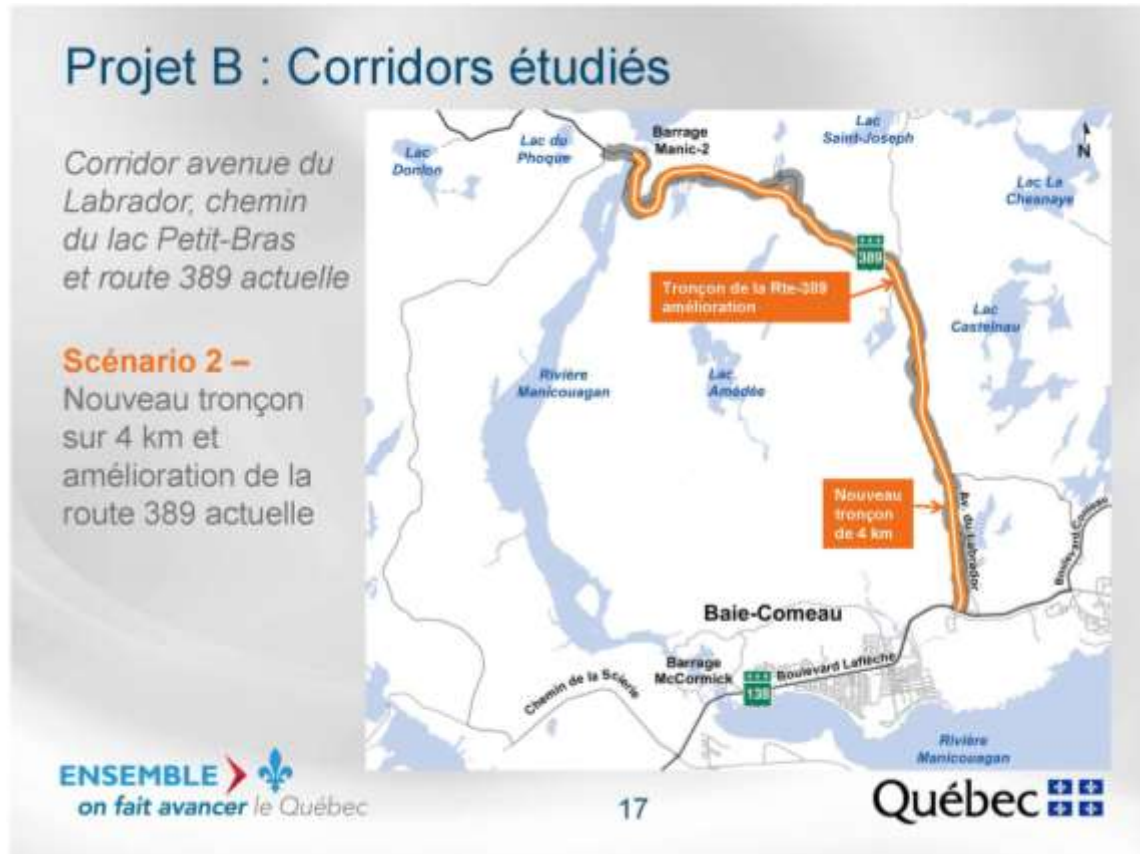
## Notre intérêt

Nos deux organismes s'intéressent au projet d'amélioration de la route 389 entre Baie-Comeau et Fermont, mais surtout au tronçon des 22 premiers kilomètres (projet B) soit jusqu'à Manic-2. Le parachèvement de cet axe de pénétration nordique est un maillon important dans la réussite de la stratégie de développement industriel du milieu et du Plan Nord pour notre région. Aussi, ce projet s'inscrit dans la future zone industrialo-portuaire de Baie-Comeau et visera à favoriser l'accroissement des investissements privés et publics dans la région.



Source : MINISTÈRE DES TRANSPORTS. Route 389 – Programme d'amélioration entre Baie-Comeau et Fermont, présentation du projet à l'audience publique, 20 et 21 octobre 2015, page 11.

Le projet d'amélioration de la route 389, kilomètres 0-22 (projet B), et plus particulièrement le scénario 2, le nouveau tronçon de 0-4 km prévu dans le parc industriel Jean-Noël-Tessier est primordial pour notre vision de développement, car il donnera un accès à d'éventuels investisseurs pour de vastes terrains industriels de grands gabarits. Ces terrains assureront la relance économique de notre milieu pour des décennies à venir.



Source : MINISTÈRE DES TRANSPORTS. Route 389 – Programme d'amélioration entre Baie-Comeau et Fermont, présentation du projet à l'audience publique, 20 et 21 octobre 2015, page 17.

Le projet est également important pour les entreprises qui empruntent déjà cette route, car il améliorera la sécurité et la fluidité des transports de marchandises entre la région et les différents sites du territoire nordique.

Ces améliorations auront un impact sur les temps de transit du transport de bois en longueur de Produits forestiers Résolu, entre les parterres de coupe et l'usine de sciage. Ces avantages se répercuteront également sur les temps de transit entre la mine de graphite du lac Guéret (Mason Graphite) et le site du parc industriel localisé dans la portion 0-4 km de la route. Ces accroissements de gains de productivité pour nos industriels sont importants et renforceront la pérennité des entreprises dans notre milieu.

## Quelles sont vos préoccupations envers le projet ?

Les deux corporations ont quelques préoccupations, dont celle de voir le projet retardé. Il est primordial que la mise en place du nouveau tracé 0-4 km (scénario 2) se réalise dans les meilleurs délais. Nous comprenons l'importance de la tenue des audiences publiques en cours, mais nous souhaitons mettre à l'avant-plan la dure réalité économique que nous connaissons depuis quelques années, occasionnée par les pertes d'emplois dans nos grandes entreprises. Tout doit être mis en œuvre pour accélérer les projets structurants dont, entre autres, ceux visant l'amélioration de nos infrastructures routières et l'accès à des espaces d'accueil pour de nouvelles entreprises.

L'entreprise Mason Graphite entrevoit la réalisation de son projet à Baie-Comeau et la construction de ses immobilisations dans la zone du 0-4 km en 2016-2017. Tout retard dans la construction de ce tronçon de la nouvelle route 389 entraînerait des délais qui peuvent être préjudiciables à leur projet d'investissement et aussi à la Ville de Baie-Comeau, qui doit amener les services à leur terrain.

La seconde préoccupation demeure la question du maintien du tronçon actuel entre le boulevard Comeau et la jonction avec la route 389. Ce tronçon, que nous appelons dorénavant « boucle » vers la route 138, est un élément central de la proposition du milieu en regard des liens logistiques vers la route maritime et le port de Baie-Comeau. Le trafic lourd doit en effet pouvoir emprunter cette boucle afin de permettre d'amenuiser les impacts du transport sur le milieu humain des futures entreprises qui se localiseront dans le parc.

La troisième préoccupation est la route de contournement, détournant la circulation de la route 138 à la hauteur du chemin de la Scierie des Outardes jusqu'à Manic-2 pour y rejoindre la route 389. Cette route de contournement entraîne des pertes de revenus importants pour les commerçants de la ville de Baie-Comeau. Les automobilistes et les camionneurs choisissant d'emprunter cette route évitent le périmètre urbain de la ville et par le fait même, n'ont pas l'occasion d'y laisser des retombées économiques. Privilégier cette voie de contournement pourrait entraîner des difficultés financières majeures pour certains commerces tirant la majeure partie de leurs revenus de la présence des camionneurs, touristes et villégiateurs.

Nous demandons au ministère de continuer à entretenir cette route, mais que les investissements pour l'amélioration du réseau routier de ce secteur soient concentrés sur la route 389.

## **En quoi influence-t-il l'environnement et la qualité de vie ?**

Évidemment, ID Manicouagan (CLD) et la Corporation de gestion du port de Baie-Comeau ne peuvent juger les questions entourant les impacts sur le milieu naturel. Nous sommes convaincus que d'autres organismes se prononceront à ce propos. Par contre, nous croyons que l'amélioration de la route aura un impact majeur sur la cohabitation des usagers de la route et sur leur sécurité.

Ces améliorations pourront également accentuer l'utilisation de la route pour l'accès aux pourvoies, aux ZECS et également pour la zone touristique de Manic 5, des Monts Groulx et du réservoir Manicouagan. Toutes les entreprises bénéficieront d'un meilleur accès et d'une amélioration de la sécurité sur la route 389.

En ce qui concerne la portion la plus au sud, la qualité de vie des citoyens ne pourra que s'améliorer par l'ouverture d'une zone industrielle, l'arrivée de nouvelles entreprises et la création de richesse et d'emplois pour les jeunes sur le territoire.

Finalement, nous demeurons convaincus que le secteur commercial de Baie-Comeau pourra bénéficier d'un apport intéressant durant les phases de construction, de même que d'un accroissement de l'achalandage de la part des citoyens des villages nordiques, qui seront probablement plus enclins à venir jusqu'à Baie-Comeau, par le biais de cette nouvelle route 389 plus fluide et plus sécuritaire.

## **Ce projet est-il acceptable dans le milieu et pourquoi ?**

Le projet est tout à fait acceptable pour le milieu :

- Il génèrera des investissements considérables pour le secteur de la construction (plus de 400 M\$), dont les retombées toucheront plusieurs entreprises régionales.
- Le projet est déjà positionné dans la stratégie de développement économique et industriel de la Manicouagan pour le Plan Nord que le milieu déploie depuis 2010.
- Le projet renforcera l'importance de la MRC de Manicouagan comme pôle logistique pour l'acheminement des biens et services vers Fermont et le Labrador, de même que pour desservir les besoins des entreprises de l'ensemble de la fosse du Labrador.
- Le projet améliorera les temps de transit pour les entreprises de transport, au bénéfice d'une meilleure productivité des entreprises localisées partout au Québec.

## **Quels sont vos commentaires et vos suggestions pour améliorer le projet?**

1. Le projet engendre des craintes pour certains commerçants de la région de Baie-Comeau. Le promoteur devrait rassurer le milieu quant au maintien du tronçon de la route 389 à partir du boulevard Comeau.
2. L'accès au nouveau tronçon 0-4 km devrait être configuré de manière à faciliter le choix des utilisateurs de continuer vers l'est ou d'emprunter le nouveau tracé. Les panneaux indicateurs devront être clairs, mais aussi la forme de l'aménagement - carrefour giratoire, bretelle d'accès ou autre - devra permettre une circulation sécuritaire et facile.
3. Un affichage adéquat devrait être installé en bordure de la route 389 pour indiquer aux usagers la voie d'accès aux commerces le long du boulevard Comeau qui est le prolongement vers l'est de la route 138.

### **L'option proposée est-elle la solution qui aurait le moins de répercussions sur le milieu ? Pourquoi ?**

Le projet d'amélioration proposé par le Ministère des Transports du Québec, pour les trois sections (B, D et E), est celui apportant le moins de répercussions possible au milieu, et ce, en autant que l'on en favorise le démarrage le plus tôt possible.

La question des délais pour le déclenchement des travaux est d'une importance capitale pour notre milieu. La Manicouagan revendique depuis 2003 le parachèvement de la route 389, en compagnie des communautés de Fermont, de Labrador City et de Wabush. Nos communautés, unies au sein de la Coalition pour le développement du Nord-Est canadien, demandent l'aboutissement de cette route afin de donner un meilleur accès aux projets miniers et énergétiques de ce vaste territoire et ainsi favoriser la croissance économique pour toutes les communautés touchées.

Finalement, il va de soi que si le démarrage du projet pour le tronçon 0-22 km pouvait être devancé d'une année, celui-ci coïnciderait avec le cheminement du projet d'implantation de l'entreprise Mason Graphite dans le parc industriel. Sans cela, la question de l'accès à la nouvelle zone risque de porter uniquement sur le dos des contribuables de Baie-Comeau, alors que ce projet générera des retombées pour l'ensemble de la région et même du Québec.

### **Selon vous, y a-t-il des éléments du projet qui doivent être modifiés ? Lesquels et comment ?**



Nous ne demandons pas de modification au projet déposé. Cependant, nous demandons des mesures de mitigation pour les impacts appréhendés quant à l'achalandage routier du secteur Est de la ville de Baie-Comeau. Ces mesures sont les suivantes :

1. Assurer l'accessibilité du tronçon actuel 0-4 km en y favorisant l'accès et la sécurité;
2. Assurer un affichage adéquat indiquant les possibilités d'atteindre la route 138 et le boulevard Comeau;

### **Avez-vous d'autres suggestions ?**

Considérant l'importance de favoriser une meilleure intégration des systèmes logistiques et l'intermodalité du secteur dans la stratégie maritime, il est important que :

1. Le Ministère des Transports du Québec assure la possibilité de franchir le futur tronçon 0-4 km, dans la portion au nord du parc industriel, par un chemin de fer.
2. L'accès aux terrains à l'ouest du futur tronçon routier soit accessible pour une antenne ferroviaire de la SOPOR dans l'éventualité où un client d'importance en formulerait le besoin.

### **Quelle est votre position quant à l'autorisation ou non du projet ?**

Innovation et développement Manicouagan (CLD) et la Corporation de gestion du port de Baie-Comeau sont en faveur des projets d'amélioration routiers proposés par le Ministère des Transports du Québec et ce, pour les trois projets et notamment pour le nouveau tracé 0-4 km.

En espérant que la commission autorise ces projets, et y propose les améliorations mentionnées dans ce mémoire.